Dès à présent, je règle ma contribution annuelle par prélèvement direct (LSV)…

…ce qui simplifie mes formalités administratives et celles de Pro Natura. Moins de coûts d'administration, de papier et de frais de port signifie plus d'argent pour des projets.

- ☐ Madame
- ☐ Monsieur
- ☐ Famille

Nom
Prénom
Rue et numéro
NPA et lieu
Date de naissance
Numéro de membre (s'il est connu)
Courriel

Mon adhésion à Pro Natura	Contribution annuelle minimale	Ma contribution annuelle
☐ Membre individuel	CHF 70	CHF
☐ Membre famille	CHF 90	CHF
☐ Membre couple	CHF 90	CHF
☐ Membre privilège	CHF 300	CHF
☐ Senior ou rentier-ère AI	CHF 60	CHF
☐ Membre junior en-dessous de 18 ans	CHF 30	CHF
☐ Membre en formation jusqu'à 25 ans	CHF 30	CHF

Mon compte est débité

- ☐ annuellement
- ☐ semestriellement (à partir de CHF 100 par année)
- ☐ mensuellement (à partir de CHF 300 par année)

Mon compte

Nom de la banque, lieu / PostFinance
IBAN C H

LSV-ID: PRN1W

Par la présente, j'autorise, jusqu'à révocation, ma banque/PostFinance à débiter mon compte du montant ci-dessus et à le virer à Pro Natura. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque/PostFinance aucune obligation de débit. Le montant débité me sera remboursé si je conteste par écrit auprès de la banque/PostFinance l'avis de débit, jusqu'à 30 jours après sa réception.

Lieu et date
Signature

A remplir et à envoyer en utilisant l'enveloppe ci-jointe à:
Pro Natura, Case postale, 4018 Bâle
Ne pas envoyer directement à la banque ou à PostFinance.

pro natura